



LIVRET

D'INFORMATION



Professionnels de santé,  
de la justice, de la petite  
enfance, éducation nationale...

# UAPED

## Unité d'Accueil Pédiatrique pour Enfants en Danger



## Missions et objectifs

L'UAPED a pour objectifs **l'évaluation des mineurs victimes** ou susceptible de l'être et la **coordination de leur prise en charge globale** (médicale, psychosociale, médico-légale et judiciaire). Le parcours doit être respectueux de leurs droits, et adapté à leur **particulière vulnérabilité**, à leur âge et à leur développement, quel que soit le type de violences suspectées.

## Pourquoi l'UAPED ?

Suite à l'instruction ministérielle du 03/11/2021 relative à la structuration du parcours de soins pour les enfants victimes de violences.

Dans le but de : **ACCUEILLIR - ÉCOUTER - SOIGNER - PROTÉGER**

## Missions communes

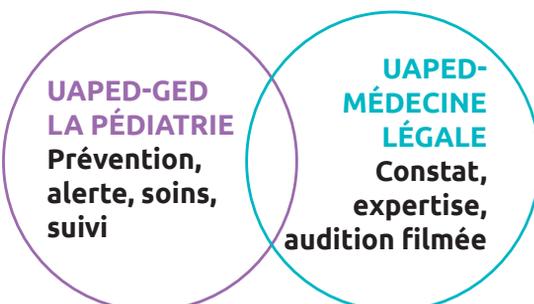
**Prise en charge des enfants victimes de 0 à 18 ans pour lesquels des violences sont suspectées :**

- Évaluation médico-psycho-sociale,
- Prise en charge et orientations spécialisées : examens complémentaires, consultations spécialistes...,
- Liens avec les partenaires institutionnels extérieurs et du territoire (conseil départemental, tribunal judiciaire, éducation nationale),
- Rôle de coordination.

## Mise en place d'actions de formation et de sensibilisation

**L'UAPED est constituée par 2 équipes :**

- L'équipe du Groupe Enfance en Danger, dite équipe UAPED-GED
- L'équipe de la Médecine Légale/ UMJ dite équipe UAPED-Médecine Légale



L'avis de l'UAPED peut être sollicité par **n'importe quel professionnel** (intra ou extra hospitalier)

# UAPED-GED

L'équipe prend en charge les situations de suspicions de violences pour **dépistage, diagnostic** et mise en place de **mesure de prévention et protection de l'enfance**.

A contacter en cas de suspicion ou de situation de violence ou de négligence chez l'enfant.

## Lieu consultation et hospitalisation de jour

Les locaux d'accueil des mineurs se situent à l'hôpital Arnaud de Ville-neuve (service de consultation pédiatrique 1<sup>er</sup> étage ou 3<sup>ème</sup> étage).

**L'équipe se déplace également en service d'hospitalisation conventionnelle.**

## Contacts :

- Secrétariat : 04 67 33 22 86
- Puéricultrice de coordination : 04 67 33 31 80

[uaped-ged@chu-montpellier.fr](mailto:uaped-ged@chu-montpellier.fr)

Aux heures non ouvrables, contacter les Urgences Pédiatriques :

04 67 33 81 74

04 67 33 81 75

Scannez pour voir  
la page internet de  
l'UAPED-GED



# UAPED-MÉDECINE LÉGALE

Une expertise médicale au service des enfants victimes de violences **dans le cadre d'une procédure judiciaire ou en cas d'urgence médico-légale.**

**Les missions spécifiques sont :**

- **Examen médico-légal sur réquisition.**

- **Audition filmée** : les mineurs sont entendus par des enquêteurs formés dans des conditions adaptées à leur âge et à leurs situations. Dans les suites, un examen médico-légal est réalisé sur réquisition judiciaire afin d'éviter de multiplier les interrogatoires et les **rendez-vous.**

- **Avis médico-légal (CHU - CH et libéraux).**

A contacter en cas de suspicion d'agression sexuelle chez l'enfant et pour toutes les situations avec procédure judiciaire en cours.

**Informations pratiques :**

Les locaux de consultations pour les mineurs ainsi que la salle d'audition se situent à l'hôpital Lapeyronie au rez-de-chaussée (en face de l'Unité Médico-Judiciaire).

**Contact :**

Pour prendre RDV du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, contacter le secrétariat de la médecine légale au **04 67 33 85 86 (choix 1)** [uaped-med.leg@chu-montpellier.fr](mailto:uaped-med.leg@chu-montpellier.fr)

**La nuit, le week-end et jours fériés,** contacter le médecin légiste de garde au **04 67 33 85 86 (choix 3)**

